

# Séjour nomade au Kirghizistan



Jours:  
5

Prix:  
300 EUR  
Vol international non inclus

Confort:

Difficulté:

Faune et Flore Voyage avec des enfants Vie nomade

Partez à la rencontre des bergers dans la verdoyante vallée de Soussamir et du lac alpin de Son Kul. Vous découvrirez la vie pastorale. C'est dans un décor insolite à 2300m d'altitude que les bergers vous accueillent dans leurs yourtes. A pied ou à cheval, partez à la découverte des paysages kirghizes.

## Jour 1. La verdoyante vallée de Soussamir





Bishkek

200km - 3h 30m

Vallée de Soussamir

40km - 45m

Kyzyl-Oi

### **Bishkek - Vallée de Soussamir**

- Votre guide vous rejoint à votre hôtel à 9h. Ensemble, vous partez pour la magnifique vallée de Soussamir.

### **Vallée de Soussamir - Kyzyl-Oi**

- Continuation vers le petit village de **Kyzyl-Oi**. Ce petit village, situé à 1800m d'altitude, tient son nom à ses montagnes environnantes, aux nuances rouge. La route qui nous y mène est un peu cahoteuse, mais graduellement nous entrons dans un tout autre décor.

Balade dans les environs en cours d'après-midi.

---

Déjeuner

Préparé par l'équipe

Dîner

Guest house

Hébergement

Guest house

## **Jour 2-3. La perle de Kirghizie**



Kyzyl-Oi  
180km - 4h 20m  
Lac de Son kul

### **Kyzyl-Oi - Lac de Son kul**

- Arrivée sur les berges du lac de Son-Koul, la deuxième merveille de la Kirghizie. Cet immense lac Alpin est la première réserve d'eau douce du pays. Situé au milieu des monts célestes il culmine à 3016 mètres d'altitude et a longtemps stimulé l'imagination des voyageurs étrangers. Son eau cristalline est d'une pureté inouïe et change de couleur au grès du temps, passant du bleu au vert, tournant parfois à l'orange.

### **Jour 2**

- Si vous le souhaitez, vous pouvez partir après le déjeuner pour une petite randonnée à cheval.

### **Jour 3**

- Vous pouvez profiter de cette journée pour vous détendre et découvrir le mode de vie de la famille chez qui vous logez. Assistez à la création des produits laitiers, au rassemblement de troupeau ou encore à la traite des vaches.

---

Petit déjeuner

2 Guest house

3 Chez l'habitant

Déjeuner

2 Restaurant local

3 Chez l'habitant

Dîner

Chez l'habitant

Hébergement

Chez l'habitant sous yourte

### **Jour 4. En route pour le parc national de Chon Kemin**



Lac de Son kul  
140km - 2h 10m  
Kochkor  
160km - 2h  
Le parc national Chon-Kemin  
**Lac de Son kul - Kochkor**

- Nous reprenons la route principale à destination du village de Kochkor, réputé pour ses initiatives de développement local. Visite de la coopérative des femmes où sont fabriqués des tapis de feutre (sherdaks).

- Ensuite, nous assistons à un spectacle folklorique traditionnel Kirghize. Au programme, conteur de Manas (les héros légendaires kirghizes), musique et chants traditionnels.

### **Kochkor - Le parc national Chon-Kemin**

- Nous arrivons dans la verdoyante vallée de Chon Kemin, réserve naturelle offrant une diversité de paysages conciliant semi-désert, glaciers et gorge. Nous en profitons pour nous balader dans les environs.

---

Petit déjeuner  
| Chez l'habitant

Déjeuner  
| Restaurant local

Dîner  
| Chez l'habitant

Hébergement  
| Chez l'habitant sous yourte

### **Jour 5. Retour sur la capitale**





Le parc national Chon-Kemin

145km - 2h 10m

Bishkek

**Le parc national Chon-Kemin - Bishkek**

- Ce matin, nous montons sur nos montures et chevauchons dans les pâturages de Chon Kemin.
- Nous nous arrêtons visiter les ruines du Minaret de Burana, mosquée Jami détruite au 13ème siècle lors des invasions Tatars. Nous montons sur le toit du minaret où nous pourrions apprécier la vue splendide sur la campagne environnante. Visite du musée associé.
- Dernière journée de route avant de retrouver la capitale Kirghize. Nous quittons les vertes montagnes du Kirghizistan où nous avons découvert un peuple chaleureux aux traditions encore si persistante et arrivons à Bishkek. Installation à votre hôtel où vous pourrez vous reposer pour quelques instants.

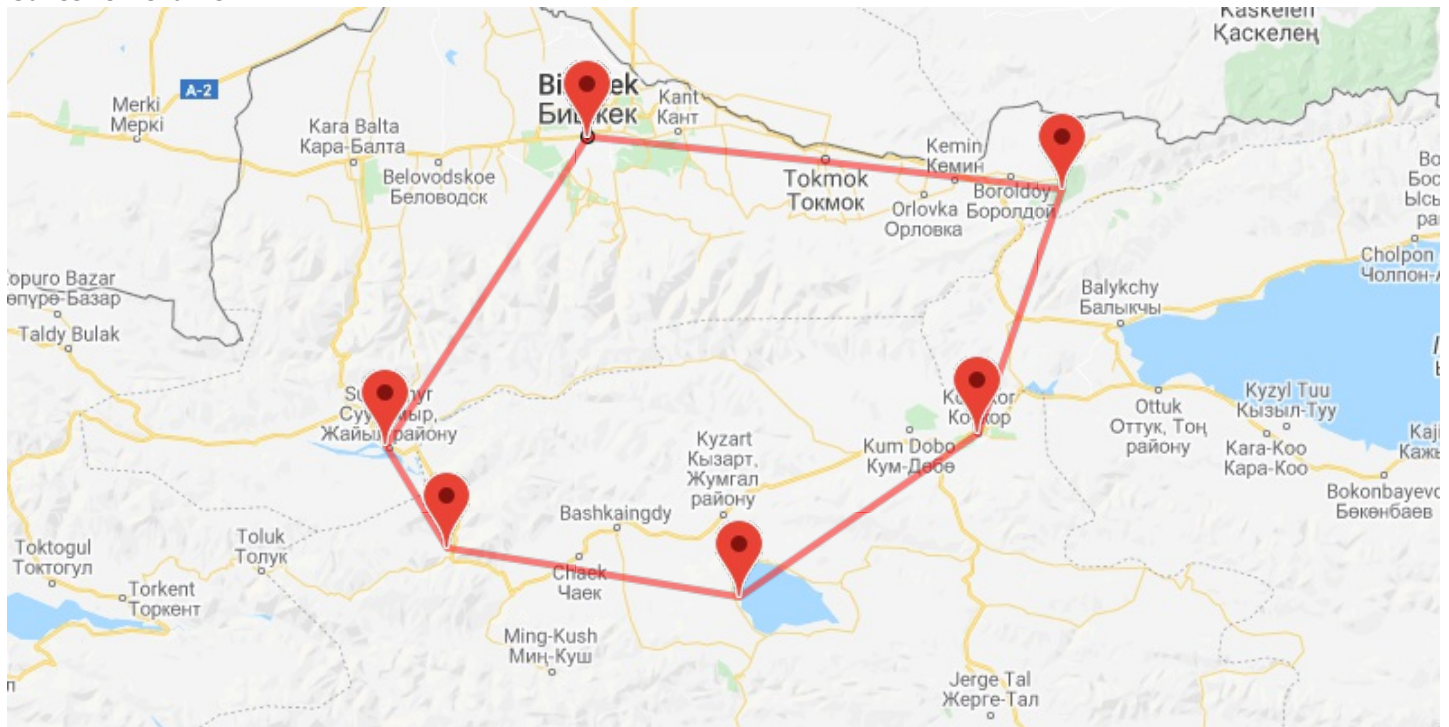
Petit déjeuner

Chez l'habitant

Déjeuner

Chez l'habitant

**Carte itinéraire**



**Tarif par personne pour un circuit privé**

2-2	3-3	4-4	5-6	7-8
690 EUR	550 EUR	450 EUR	350 EUR	300 EUR

## **Inclus**

- 3 nuits chez l'habitant sous yourte d'hôtes
- 1 nuit en guest house
- Pension complète durant l'excursion
- Eau minérale
- Véhicule + chauffeur
- Essence
- Guide francophone
- Location des chevaux
- Droits d'entrée des parcs
- Matériel de cuisine et pour le couchage (duvet)

## **Non inclus**

- Transport international
- Frais de passeport
- Assurance rapatriement
- Assurance voyage
- Extra boissons / alcools
- Repas à Bishkek
- Appels téléphoniques
- Toute excursion non mentionnée dans le programme

## **Informations supplémentaires**

### **Conditions générales de vente**

#### **Modalité d'inscription**

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

#### **Modalité de paiement**

##### **Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

##### **Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ**

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

#### **Moyens de paiements**

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

### **Conditions d'annulation**

#### **Conditions et frais d'annulation**

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

générateur a l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### **Barème des frais d'annulation totale :**

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### **Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :**

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

#### **Cession de contrat**

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

#### **Passeport et visa**

##### **Passeport**

Passeport **en cours de validité**, valable 6 mois après la date de retour.

##### **Visa**

Les citoyens de plus de 60 pays, dont **la France, la Suisse, la Belgique et le Canada**, sont **exemptés de visa** pour les séjours touristiques de moins **de 60 jours**.

#### **Assurance**

##### **ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

##### **Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.